

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER COMPLET

☐

CONDITIONS REMPLIES

☐**Dossier d'inscription****Concours interne et externe sur titres d'ouvrier principal de 2^{ème} classe (OP2)***Spécialité agent de sécurité incendie***4 postes (3+1) à pourvoir pour les deux concours au sein des services de sécurité incendie des sites de la Milétrie et de Châtellerault du CHU de POITIERS****ETAT CIVIL**

NOM et Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnes :

Tél. portable :

Email :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE**Pour les candidats travaillant au CHU de POITIERS, précisez le grade et le service d'affectation :**

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements fournis.

Date et signature du candidat :Dossier à adresser **au plus tard le 20/09/2025** (cachet de la Poste faisant foi)**par courrier recommandé avec avis de réception** à :**Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers**

Direction des Ressources Humaines – Service des Concours

2, rue de la Milétrie CS 90577 - 86021 POITIERS CEDEX

Contacts : Véronique ESPEJO - 05.49.44.42.72. ou poste 44 272 – v.espejo@chu-poitiers.fr

Conditions de participation

En application des décrets 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de catégorie C de la fonction publique hospitalière et 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires : soit d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente correspondant à la ou les spécialités concernées, soit d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, soit d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Pour le concours interne, les candidats doivent en outre justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours (soit le 01/01/2025), **d'un an d'ancienneté de service public.**

	Pièces à fournir	Cadre réservé à l'administration (Pièce présente)
☐	Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle en cas de poste à pourvoir dans plusieurs établissements	☐
☐	Un Curriculum Vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;	☐
☐	Les diplômes requis pour s'inscrire au concours ou les certifications et équivalences dont le candidat est titulaire ; Les candidats qui ne disposent pas du diplôme requis doivent, préalablement au dépôt de leur candidature au concours, constituer un dossier de demande d'équivalence auprès de la commission régionale d'équivalence. Plus de renseignement sur : https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/Procedure-d-equivalence-pour-la-fonction-publique-hospitaliere	☐
☐	Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou du livret de famille ;	☐
☐	Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, une attestation de participation à la journée défense et citoyenneté conformément au Code du service national ;	☐
☐	Pour les candidats extérieurs au CHU de Poitiers et ayant le statut d'agent public, un état signalétique des services publics mentionnant la durée des services publics accomplis au 01/01/2025 accompagné de la fiche du poste occupé ;	☐
☐	Le présent dossier d'inscription dûment rempli.	☐
☐	2 enveloppes timbrées à l'adresse du candidat	☐
	ATTENTION : tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte	